

# LA MAISON D'ESTOUTEVILLE : UNE AUTRE HISTOIRE

1

**Avant 1350**

---

***Extrait***

---

<https://estouteville.fr>

© 2023 Christian Arqué  
Édition : BoD – Books on Demand, info@bod.fr  
Impression : BoD – Books on Demand, In de Tarpen 42, Norderstedt (Allemagne)  
Impression à la demande

ISBN : 978-2-3221-8490-3  
Dépôt légal : mars 2023

(Édition numérique 2024)

**PARTIE IV**

**LA BRANCHE DU BOUCHET**



## 20

### Jean d'Estouteville-Kirkby

**Naissance** : 1282-1284<sup>1458</sup>, fils cadet de Robert IV d'E.-Valmont, issu de son union avec sa seconde épouse, Aliénor de Genovre (ch. 8).

**Décès** : 1322.

**Mariage** : Laure de Chambly († 23 août 1352).

**Principaux fiefs** : Dedham<sup>1459</sup> / Kirkby-in-Ashfield<sup>1460</sup> / Eckington<sup>1461</sup> // le Bouchet[-Touteville]<sup>1462</sup> // Mitford<sup>1463</sup>.

**Fief de Laure** : Courcelles-sur-Vesle<sup>1464</sup>.

#### Héritages

En 1306, dans l'inventaire anglais des biens de son père décédé, il est dit l'unique héritier de Mitford, Eckington, Kirkby et Dedham, présentés comme tenus conjointement

---

1458. Il est dit avoir 24 ou 25 ans en 1306, 26 ou 27 ans en 1310. CIPM-4, n° 369. CIPM-5, n° 237

1459. Essex, d. Colchester.

1460. Nottinghamshire, d. Ashfield.

1461. Derbyshire, d. North-East.

1462. À Crucheray, Loir-et-Cher, a. Vendôme, c. Montoire-sur-le-Loir.

1463. Northumberland, s. Morpeth.

1464. Aisne, a. Soissons, c. Fère-en-Tardenois.

du roi par ses parents<sup>1465</sup>. Son frère aîné, Robert le Jeune, mort deux ans plus tôt (ch. 9), n'est pas évoqué. Son neveu Robert V d'E.-Valmont en revanche semble être le mineur que le document désigne comme l'héritier de la dernière des cinq seigneuries mentionnées, Gresham<sup>1466</sup>, qui était tenue par Robert IV seul<sup>1467</sup>. Aliénor conserve les fiefs conjoints jusqu'à sa mort, survenue peu avant le 7 septembre 1310<sup>1468</sup>. En octobre, Jean est à nouveau désigné comme héritier de Kirkby, Eckington et Mitford<sup>1469</sup>, qui lui sont délivrés le 26 mai suivant<sup>1470</sup>. Il tient sans doute déjà Dedham, qui n'est pas mentionné. Le 4 avril 1314, il confirme la donation de Duckmanton<sup>1471</sup> à l'abbaye de Welbeck<sup>1472</sup> en tant que seigneur d'Eckington<sup>1473</sup>. Son sceau attaché figure un écu au blason des Estouteville de Valmont, *burelé au lion rampant*, répété dans un quatre-feuilles sur le contre-sceau, avec les inscriptions :

S . . . . . OTEVILE

---

1465. CIPM-4, n° 369.

1466. Norfolk, d. North-Norfolk.

1467. Rappelons que Gresham est l'unique possession anglaise qu'après le transfert d'inféodation de 1282 (ch. 8) Robert IV tenait encore non conjointement à sa seconde épouse. D'où cette transmission dans la branche aînée, issue de la première union. Gresham tombe immédiatement en déshérence : voir ch. 10.

1468. CFR-2, p. 73. Mandement de mise sous séquestre des terres d'« Eleanor, veuve de Robert d'Estouteville, décédée ».

1469. CIPM-5, n° 237. Inventaire après décès d'Aliénor.

1470. CFR-2, p. 93.

1471. Derbyshire, d. North-East.

1472. À Holbeck, Nottinghamshire, d. Bassetlaw.

1473. Isaac H. JEAYES (éd.), *Descriptive Catalogue of Derbyshire Charters*, Londres, 1906, n° 1095. Donation antérieurement ratifiée par Léonie de Rames puis Henri d'Estouteville (notes 508, 528).

## Édouard II

*Frère de lait* d'Édouard II (ch. 8), il reste un soutien de ce souverain controversé après le meurtre du favori Gaveston par les barons en juin 1312, alors que ses vassaux le désertent : « *Jean d'Estouteville, par commandement du roi, l'a accompagné du 8 juillet 1312 au 26 décembre suivant* »<sup>1475</sup>. Le 5 janvier 1312/3, « *parti outremer* », il a nommé deux mandataires pour un an<sup>1476</sup>. Le sire de Kirkby se trouve donc en France quand Édouard et la reine Isabelle, fille de Philippe le Bel, viennent quérir le soutien de ce dernier à Paris, en mai 1313, et peut-être rejoint-il leur suite. Puis il inféode Dedham à un « *clerc du roi* », Hervé de Stanton, le 27 avril 1314<sup>1477</sup>, confirmant son allégeance. Édouard II est à Felton<sup>1478</sup>, mouvant de Mitford, les 12 septembre 1310 et 6 juin 1314<sup>1479</sup>.

## Mitford

Le 24 juin 1314, l'armée anglaise opposée aux Écossais de Robert Bruce connaît une cuisante défaite à Bannockburn. Les rebelles à la frontière se font menaçants. Aymar de Valence, un des meneurs de l'opposition à Édouard II, qui a rallié quelques mois plus tôt le parti royal, commandant des marches d'Écosse, joint Mitford à son dispositif défensif : le 16 février 1314/5, Jean est *autorisé* à lui in-

---

1474. Walter de GRAY BIRCH, *Catalogue of Seals in the Department of Manuscripts in the British Museum*, t. 3, Londres, 1894, n° 13715.

1475. CPR, 1313-1317, p. 224. Notification du 27 février 1314/5.

1476. CPR, 1307-1313, p. 519. Dont « *Robert de Kirkby, de Barton, clerc* », qui représente aussi ses cousins de Torcy (ch. 16).

1477. CPR, 1313-1317, p. 110.

1478. Northumberland, s. Morpeth.

1479. CPR, 1307-1313, p. 324 ; 1313-1317, p. 121, 125, 150, 152. Robert, Roger, Guillaume et Jean de Felton apparaissent dans ces registres comme d'actifs partisans d'Édouard II.

féoder ses manoirs de Mitford, Felton et Molesden<sup>1480</sup>, qu'il lui vend 600 livres, sans doute avec un financement de la couronne<sup>1481</sup>. Dans une charte en français, à Londres le 20 du même mois, Estouteville fait savoir *'a toutz sez fraunk tenauntz et autres de Mithford et Mulston et Felton en le counte de Northumbr'* qu'il a *'done'* Mitford et dépendances à *'noble homme mouns' Aymar de Valence, count de Pembrok'*, et *'a ses heires'*<sup>1482</sup>. On ne retrouve pas Mitford dans son inventaire après décès, mais dans celui du comte, dix ans plus tard, avec Felton et Molesden, *« tenu en chef du roi par le service d'une baronnie »*<sup>1483</sup>. La forteresse, prise par les Écossais et leurs alliés en 1317, brûlée et détruite avant 1323, ne sera jamais reconstruite<sup>1484</sup>. Des vestiges de tours et de murailles subsistent, dressés sur une motte elliptique<sup>1485</sup>, elle-même érigée sur une éminence naturelle dominant la vallée du Wansbeck.

### **Service du roi**

Le 8 juillet 1315, *« parti outremer »*, Jean a désigné deux mandataires<sup>1486</sup>. Il est bientôt de retour : le 1<sup>er</sup> janvier 1316/7, *« Jean, fils de Robert d'Estouteville »*, est excusé de ne pas être apparu début novembre dans une procédure en relation avec Ekington, attendu qu'il se trouvait

---

1480. CPR, 1313-1317, p. 254.

1481. John R. PHILLIPS, *Aymer de Valence, Earl of Pembroke*, Oxford, 1972, p. 88.

1482. John HODGSON, *A History of Northumberland*, part. 2, v. 2, Newcastle, 1832, p. 49, n° 5.

1483. CIPM-6, n° 518, p. 323. Ponteland compris, dont Mitford a été détaché sous Roger Bertram (note 758), et que le père d'Aymar a acheté à Bertram. Mitford est présenté comme le siège de la baronnie.

1484. HODGSON, *ibid.*, p. 60-62.

1485. 55.1630° N, 1.7343° O.

1486. CPR, 1313-1317, p. 332.

« *au service du roi sur son ordre* »<sup>1487</sup>. Le sire de Kirkby semble donc avoir été un constant soutien, sans doute de faible importance, à Édouard II, monarque homosexuel, injustement traité par ses barons, décrié par les historiens, et tourné en ridicule par la fiction...

## **Inféodations**

En 1318, Jean cède à Adam de Meyneville ses droits sur les pêcheries de Bywell, qu'il tenait de sa mère '*Alyanor de Genoure*', notamment en '*la pescherie la quele etre abut del estang de Bywell*', sur un '*ewe de Tyne*', aiguet du fleuve Tyne<sup>1488</sup>. Le 25 décembre, « *parti outremer* », il a à nouveau désigné deux représentants pour un an<sup>1489</sup>. Malgré les troubles, il sort régulièrement d'Angleterre pour se rendre en France, où naît son fils Robert, parce qu'il y possède des terres importantes : le Bouchet, fief de banneret hérité de son père<sup>1490</sup>. Il meurt peu avant le

---

1487. CCIR, 1313-1318, p. 472.

1488. HODGSON, *ibid.*, p. 49, n° 3, 6.

1489. CPR, 1317-1321, p. 257.

1490. Il semble qu'on ne trouve pas trace d'un Jean d'Estouteville seigneur du Bouchet entre 1306 (mort de son père) et 1322 (sa mort), période relativement courte en regard de la faible proportion d'archives conservée, mais des éléments concordants ne laissent guère de doute sur la transmission de ce fief. 1° Jean a des intérêts importants en France mais, pour ce qu'on en sait, pas en Normandie. 2° Second des trois fils connus de Robert IV, il est un héritier logique du Bouchet, en importance la deuxième châellenie française de son père, avant Rames, pas encore étoffée de la Remuée, qui reste dans la branche aînée pour quelques années encore (ch. 9). La transmission des fiefs anglais, dont il hérite autant de sa mère que de son père, est bien sûr indépendante. 3° Sa mère Aliénor avait vraisemblablement reçu le Bouchet en douaire (ch. 8). 4° Robert est son fils héritier, né de son union avec Laure, une Française avérée (ci-après), dont le patronyme n'est pas précisé dans les *rolls*, et on retrouve Robert d'Estouteville seigneur du Bouchet en 1342 (ch. 21), fils de Laure de Chambly, dame douairière du Bouchet (ci-après). C'est par



22 novembre 1322. Son inventaire après décès anglais donne le détail (incomplet) des inféodations<sup>1491</sup> :

<b>Fief direct</b>	<b>Mouvance</b>	<b>Sous-tenant</b>
Dedham m 1	/	Hervé (de Stanton)
Kirkby m p 1	Barton[-in-Fabis] <sup>1492</sup> m 0,5	Nicolas d'Estouteville <sup>1493</sup>
"	Teversal <sup>1494</sup> m 1	Thomas Barry
"	Terres à Bolton et [Long-]Eaton <sup>1495</sup> 0,5	Richard de Grey <sup>1496</sup>
"	Gunby <sup>1497</sup> m 0,5	Robert de Bretteville

une double erreur que le père Anselme écrit qu'un fils de Robert V est l'époux de Laure de Chambly, dotée du Bouchet (note 960).

1491. CIPM-6, n° 417. Avec mention de la valeur en fiefs de chevalier, d'un manoir (m), du patronat de l'église (p). Gresham ne figure pas : tombé en déshérence de la branche de Valmont qui en a hérité, le roi en a inféodé Edmond Bacon (ch. 10).

1492. Nottinghamshire, d. Rushcliffe.

1493. Son cousin germain, branche de Torcy (ch. 17), qui tient aussi Bradmore et manoir, soit 0,5 fief supplémentaire (ch. 16).

1494. Nottinghamshire, d. Ashfield.

1495. Derbyshire, d. Erewash. Sur la lisière avec le Nottinghamshire et limitrophe de Barton.

1496. Estout II, branche de Torcy, cède Barton et Bradmore à Richard de Grey en 1331 (ch. 18).

1497. Lincolnshire, d. South-Kesteven. À 70 km de Kirkby. Il s'agit bien de ce Gunby, donné en dot par Léonie de Rames et Robert III à une de leur fille pour son mariage avec un Bretteville (note 515). Geoffroy de Bretteville tient des terres à Gunby de Jean I<sup>er</sup> en 1243-1244 (BF-2, p. 1050). Comme Kirkby et Eckington, Gunby était tenu en chef par Raoul fitz Hubert en 1086 (*Domesday Book*, Lincolnshire, p. LXVII).

"	Selston <sup>1498</sup> m 1	Robert de Gratton et partenaires
Eckington m p 1	Whitwell m et Barlborough <sup>1499</sup> m 5,5	Nicolas de Langford <sup>1500</sup> et partenaires
"	Duckmanton m 1	L'abbé de Welbeck <sup>1501</sup>
"	Harthill <sup>1502</sup> m 1	Richard de Harthill <sup>1503</sup>
"	Terres à Water- thorp <sup>1504</sup> 0,5	Robert de Furneys, le prieur de Monk-Bretton <sup>1505</sup> , Jean de Hakunthorp

Son fils Robert, « âgé de 7 ans et plus », « né outre-mer », est dit l'héritier de Kirkby et Eckington, et son frère, âgé de 30 ans, celui de Dedham.

### **Laure de Chambly**

« *Laure, veuve de Jean d'Estouteville* », reçoit en douaire anglais le 1<sup>er</sup> avril 1324 le manoir de Kirkby-in-Ashfield<sup>1506</sup>. Le même jour, elle est autorisée à se rema-

---

1498. Nottinghamshire, d. Ashfield.

1499. Les deux en Derbyshire, d. Bolsover.

1500. Les Langford ont succédé aux Hathersage (ch. 7) à Barlborough.

1501. Duckmanton a été donné à l'abbaye de Welbeck par Richard Basset peu après 1185, avec l'aval de Léonie de Rames. Note 508.

1502. Yorkshire du Sud, s. Rotherham. 8 km à l'est d'Eckington.

1503. Il tient les manoirs de Harthill et Ballidon pour 1 fief en 1325. CIPM-6, n° 624.

1504. Yorkshire du Sud, s. Sheffield. 4 km au nord d'Eckington, anciennement dans le Derbyshire.

1505. À Lundwood, Yorkshire du Sud, s. Barnsley.

1506. CCIR, 1323-1327, p. 86. Avec l'assentiment de Thomas Wake, qui en a la garde pour son fils mineur.

rier « *avec qui elle voudra dans l'allégeance au roi* »<sup>1507</sup>, tandis qu'on consigne à Westminster que, « *partie outre-mer* », elle a nommé des mandataires pour une période de cinq ans<sup>1508</sup>. Son départ d'Angleterre a les allures d'un exil continental définitif... Suite à de nouvelles dissensions avec la France, le manoir de Kirkby est saisi le 24 octobre 1325, au motif que Laure « *est née dans le pouvoir du roi de France* »<sup>1509</sup>. Confiscation bientôt annulée par le nouveau souverain Édouard III, le 18 mai 1327, « *à la requête de la reine Isabelle* »<sup>1510</sup>, sa mère française. En France, les Chambly sont officiers de la maison du roi depuis plusieurs générations<sup>1511</sup>, ce qui confère quelque influence auprès de la fille de Philippe le Bel. Robert IV a allié son cadet à une famille de proches serviteurs du pouvoir, comme l'aîné. Le 8 mars 1327/8, « *Laure, veuve de Jean d'Estouteville, restant outremer* », a désigné ses mandataires pour trois ans<sup>1512</sup>, et à nouveau, pour la même durée et dans les mêmes termes, le 20 janvier 1333/4<sup>1513</sup>. En 1334, Robert de Pierrepont, qui vient de mourir, tenait d'elle une fraction de fief à Kirkby-in-Ashfield<sup>1514</sup> et, en mai 1337, Guillaume de Gratton 0,5 fief à Wandesley<sup>1515</sup>.

---

1507. CPR, 1321-1324, p. 401.

1508. *Ibid.*, p. 402. Ce même 1<sup>er</sup> avril 1324.

1509. CCIR, 1323-1327, p. 414.

1510. CCIR, 1327-1330, p. 127.

1511. Joseph DEPOIN, *La maison de Chambly sous les capétiens directs*, Paris, 1915.

1512. CPR, 1327-1330, p. 251.

1513. CPR, 1330-1334, p. 490.

1514. CIPM-7, n° 603. Elle est prénommée Jeanne par erreur : « *Joan late the wife of John de Stoteville* ».

1515. CIPM-8, n° 113. Analyse en anglais : « *Lady Lora de Stotevill, late the wife of John de Stotevill* ». Wandesley, Nottinghamshire, d. Ashfield.

## Le Bouchet et Courcelles

En France, à la date du 4 mars 1340, les registres de la Chambre des comptes lus par Gilles de la Roque signalent que « *Lore de Chambly appelée damoiselle du Boschet* », est la mère de Robert et Louis d'Estouteville<sup>1516</sup>. Le 22 mars 1347, '*Lore de Chambly*' avoue au comte de Braine<sup>1517</sup>, Robert de Pierrepont (un homonyme et sans doute un parent de son vassal à Kirkby), le fief de Courcelles<sup>1518</sup> en Soissonnais. La terre appartenait en 1329 à Pierre de Chambly, archidiacre de Thérouanne<sup>1519</sup>, et passe après elle à Louis d'Estouteville, '*seigneur du Bochet et de Courcelles*' (ch. 22). Lorsque la dame douairière du Bouchet décède, le 23 août 1352, elle n'a plus en effet pour héritier que son fils Louis d'Estouteville, chevalier<sup>1520</sup>. Laure de Chambly avait son obit le 23 août<sup>1521</sup> à l'abbaye cistercienne du Val<sup>1522</sup> où elle fut probablement inhumée<sup>1523</sup>.

---

1516. HGMH-1, p. 838. Demoiselle, *domicelle*, au sens de tenant seule un fief (note 1548). Il mentionne un autre titre signalant une dame du Bouchet en 1367, sans doute Jeanne de Vieuxpont, la veuve de Louis (ch. 22).

1517. Aisne, a. Soissons, c. Fère-en-Tardenois.

1518. AD02, H 1018.

1519. BnF, ms la 5479, p. 13.

1520. BEC-49, 1888, p. 207. Registres du Trésor. '*Dominus Ludovicus d'Estouteville, miles, filius et heres solus et in solidum domicelle Lore de Bosqueto defuncte*', '*que obiit xxij augusti CCCLII*'.

1521. BnF, ms la 5462, p. 380. '*Domicella Laureta de Chambliao*'. Il est rare de pouvoir recouper la date d'un décès à cette époque.

1522. À Mériel, Val-d'Oise, a. Pontoise, c. Saint-Ouen-l'Aumône.

1523. On trouve dans la Collection Gaignières des reproductions de tombes disparues de cette abbaye, nécropole de plusieurs familles nobles de la région, dont les Chambly. Sur l'une d'elles (*Gallica*, btv1b6907186w), où la défunte est figurée seule, les mains jointes en prière, encadrée d'un dais architectural surmonté de deux angelots, on lit : ICI · GIST · MADAME ISABELLE · DE CHANBLI · JADIS FAME · DE

La suite de l'épithaphe avait disparu à l'époque de la transcription. Deux écussons sont disposés de part et d'autre de sa tête : *trois co-*

## **Descendance**

**Robert I<sup>er</sup> d'E.-Bouchet** → ch. 21. *SPC*

**Louis d'E.-Bouchet** → ch. 22.

---

*quilles*, pour Chambly, et un *burelé au lion*, unique indice pouvant la rapprocher des Estouteville. Mais, contrairement à ce que suppose Henri Bouchot — annotation '*Dame d'Estouteville*' au crayon —, Isabelle n'est pas Laure. Selon l'obituaire du Val, Isabelle de Chambly meurt un 5 mai, veuve de '*Johannes de Rouvray*' (BnF, ms la 5462, p. 377). Comme celui des Estouteville, le blason des Rouvray est un *burelé au lion*, d'où la confusion : '*bureley d'or et d'azur a un lion de gueules rampant*' (Louis DOUËT d'ARCQ (éd.), *Armorial de France de la fin du XIV<sup>ème</sup> siècle*, Paris, 1859, n° 172) ; '*Mesire Jehan de Rouvray porte les armes burele d'or a un lion de gheules et a un collier d'argent*' (Max PRINET (éd.), *Armorial de France composé à la fin du XIII<sup>ème</sup> siècle ou au commencement du XIV<sup>ème</sup>*, Paris, 1820, n° 114).

## 21

### Robert I<sup>er</sup> d'Estouteville-Bouchet *SPC*

**Naissance** : 1314-1315, en France.

**Décès** : ≥ 1342.

**Principaux fiefs** : Dedham<sup>1524</sup> / Kirkby-in-Ashfield<sup>1525</sup> / Eckington<sup>1526</sup> // le Bouchet[-Touteville]<sup>1527</sup>.

#### **Garde noble**

Le 19 décembre 1322, ses terres d'Eckington et Kirkby sont confiées jusqu'à sa majorité à Thomas Wake<sup>1528</sup>, sire de Cottingham et Liddel, son cousin éloigné (ch. 15). Hervé de Stanton reste inféodé de Dedham, dont Robert est dit le tenant-en-chef le 17 janvier suivant<sup>1529</sup>, ainsi qu'en 1328 et 1329<sup>1530</sup>. Les 18 avril 1323 et 12 décembre 1330, le roi présente à l'une des deux cures d'Eckington au mo-

---

1524. Essex, d. Colchester.

1525. Nottinghamshire, d. Ashfield.

1526. Derbyshire, d. North-East.

1527. À Crucheray, Loir-et-Cher, a. Vendôme, c. Montoire-sur-le-Loir.

1528. CFR-3, p. 191.

1529. *Ibid.*, p. 195.

1530. CFR-4, p. 88. CIPM-7, n° 206. Mort d'Hervé de Stanton.

tif que la terre est dans la garde royale<sup>1531</sup>, l'héritier de Jean d'Estouteville étant mineur<sup>1532</sup>. En mars 1334/5, on consigne que Richard de Grey qui vient de mourir tenait Barton[-in-Fabis]<sup>1533</sup> de « *Robert, fils et héritier de Jean d'Estouteville, un mineur* » dont les biens sont « *dans la garde de Sir Thomas de Wake* »<sup>1534</sup>.

## **Spoliation**

Mais l'héritier est probablement élevé en France, où il est né et où sa mère s'est installée en son veuvage (ch. 20). À l'été 1337, tout juste majeur, ses terres « *appartiennent maintenant au roi pour certaines raisons* », qui sont que son père était « *par sa naissance de Normandie* »<sup>1535</sup>, et la confiscation des biens de Français décidée à l'approche de la guerre. Sans grand regret, on imagine : le jeune écuyer du Val de Loire aurait eu d'évidentes difficultés à s'implanter en Angleterre quinze ans après la mort de son père. Dans une situation similaire six ans plus tôt, son cousin Estout pouvait au moins compter sur l'appui du connétable de France (ch. 18). Dedham est attribué le 25 juillet 1337 à Robert d'Ufford, récemment fait comte de Suffolk, et Kirkby-Eckington, le 25 septembre, à Hugues d'Audley, nouveau comte de Gloucester<sup>1536</sup>. La châtellenie de Kirkby-in-Ashfield, dans la famille depuis plus d'un siècle et demi, sort, cette fois définitivement, du patrimoine des Estouteville.

---

1531. CPR, 1321-1324, p. 276 ; 1330-1334, p. 31.

1532. CIPM-7, n° 322. Inventaire après décès de Jean Le Mareschal, tenant de 40 acres à Eckington, en 1331.

1533. Nottinghamshire, d. Rushcliffe. Estout II, branche de Torcy, a vendu Barton à Richard de Grey en 1331 (ch. 18).

1534. CIPM-7, n° 683.

1535. CPR, 1334-1338, p. 522.

1536. *Ibid.*, p. 479, 522.

## Le Bouchet

Mais le Bouchet, grande châtelainie vassale du comté de Vendôme (ch. 7), leur demeure. En juin 1341, Robert est dit seigneur du Bouchet et écuyer alors qu'il confirme la donation d'une mesure de blé annuelle à l'abbaye de la Trinité de Vendôme<sup>1537</sup>. Puis, le 26 janvier 1341/2, Robert d'Estouteville, écuyer, « *seigneur du Bouchet d'Estouteville* », remembre ses terres : il cède son bois des Villemarchais à Azé<sup>1538</sup> à Jean Thierry, écuyer, en échange de : 1° un fief dit *fief de la Ville*, dont plusieurs terres de Robert, à Villiers[-sur-Loir], Naveil et Villiers-faux<sup>1539</sup>, meuvent ; 2° la foi-hommage d'Hervé Menart, vavasseur de la Chauvelière<sup>1540</sup> ; 3° 20 sols de rente sur le lieu de la Poterne<sup>1541</sup>, fief à Azé mouvant pour moitié du Bouchet.

## Écuyer banneret

Robert est donc un *écuyer banneret* : il a reçu le droit de porter bannière et mener ses vassaux sur les champs de bataille, avec le même rang qu'un chevalier banneret, entre baron et chevalier bachelier, et percevant la même solde<sup>1542</sup>. Tout comme le seront Michel et Jean de Beau-

---

1537. 'Robertus de Astutavilla dominus de Bochetto armiger'. Il nomme plusieurs de ses prédécesseurs au Bouchet : Gosbert du Bouchet, Hugues vicomte de Châteaudun, Geoffroy (V) vicomte de Châteaudun et Adèle (de Nevers) sa femme, Robert (IV) d'Estouteville, chevalier. Charles MÉTAIS (éd.), *Cartulaire de l'abbaye cardinale de la Trinité de Vendôme*, t. 3, Paris, 1895, p. 3-4.

1538. Loir-et-Cher, a. et c. Vendôme.

1539. Les trois en Loir-et-Cher, a. Vendôme, c. Vendôme et Montoire-sur-le-Loir. 'Es paroisses de Villers de Nauvel et de Villersfaut'. Presque toutes les terres de Naveil relèvent du Bouchet.

1540. Non identifié.

1541. AD72, H 1424 et H 1426.

1542. Philippe CONTAMINE, *Guerre, État et société à la fin du Moyen Âge*, t. 1, Paris, 2004, p. 48.



villiers, ses successeurs au Bouchet dans les années 1460 (t. 2, ch. 36). La situation n'a rien d'exceptionnel : pour les comtes, maintenir, quand ils le peuvent, leurs bannets au statut d'écuyer est une façon de leur rappeler qu'ils ne sont pas leurs égaux. Particulièrement le jeune Robert, dont le père était baron anglais...

## 22

### Louis d'Estouteville-Bouchet

**Naissance** : Entre 1315 et 1322 (ch. 20).

**Décès** : 1<sup>er</sup> octobre 1365.

**Mariage** : ≤ 1345, Jeanne de Vieuxpont († ≥ 1374), fille de Robert de Vieuxpont et Marguerite de Tilly.

**Principaux fiefs** : Le Bouchet[-Touteville]<sup>1543</sup> // Courcelles[-sur-Vesle]<sup>1544</sup>.

**Fiefs de Jeanne** : Vaujoly<sup>1545</sup> / (Héricourt<sup>1546</sup>).

#### Le Bouchet

Selon les registres de la Chambre des comptes lus par Gilles de la Roque, « *Louis d'Estouteville, qualifié monseigneur, chevalier et seigneur du Boschet, servoit le roy* », « *aux années 1348, 1349, 1350, 1351 et 1352* »<sup>1547</sup>, c'est-à-dire Philippe VI et son fils Jean II, lors des

---

1543. À Crucheray, Loir-et-Cher, a. Vendôme, c. Montoire-sur-le-Loir.

1544. Aisne, a. Soissons, c. Fère-en-Tardenois.

1545. À Courville-sur-Eure, Eure-et-Loir, a. Chartres, c. Illiers-Combray.

1546. À Beuvron-en-Auge, Calvados, a. Lisieux, c. Mézidon-Canon.

1547. HGMH-1, p. 839.

troubles qui marquent la fin du règne du premier souverain Valois et les débuts du second. Il remplit les obligations de service du Bouchet, dont il est le seigneur en titre, sans doute depuis la mort de son frère, mais sa mère en demeure la dame douairière jusqu'à son décès, survenu en août 1352<sup>1548</sup>. Louis est témoin à Paris du contrat de mariage de son cousin Robert VII enfant en janvier 1351/2<sup>1549</sup>, est nommé dans un arrêt du parlement de Paris en 1354<sup>1550</sup>.

## **Jeanne de Vieuxpont**

Sa femme Jeanne appartient à la branche de Courville-

---

1548. BEC-49, 1888, p. 207. Registres du Trésor. '*Dominus Ludovicus d'Estouteville, miles, filius et heres solus et in solidum domicelle Lore de Bosqueto defuncte, pro termino Candelose CCCLII, in redditu heredum domini Petri de Virmis, loco plurium Flammingorum, inter redditus ad hereditatem in thesauro, non computatum tunc per thesaurarios, viij<sup>xx</sup> l. p. monete tunc currentis, quas reddidimus Regi sic : de redditu supradicto, devenuto regi pro dicto termino, ob defectum hominis, per mortem domicelle supradicte, que obiit xxij augusti CCCLII, in cujusmodi redditu successit dominus Ludovicus d'Estouteville, miles, filius et heres solus et in solidum ejusdem domicelle*'. Louis n'hérite pas le Bouchet de Laure, puisque le fief lui vient de la branche paternelle, mais le passif du domaine lui est transmis par le décès de l'usufruitière. On relève une nouvelle analogie avec l'Angleterre : Laure, mère de Robert, héritier mineur de Kirkby, reçoit ce fief en douaire (ch. 20), augmenté en 1330 d'un tiers du manoir de Dedham, sur sa demande, qu'elle motive par le fait que son fils en est l'héritier, ne pouvant conserver la jouissance des deux tiers en nom de celui-ci (CFR-4, p. 85 ; CCIR, 1330-1333, p. 69, 237).

1549. HGMM, *Preuves*, p. 161. '*Monsieur Louys et monsieur Raoul d'Estouteville, et Henry d'Estouteville*', sans précision de parenté. Gabriel de la Morandière rattache à tort Louis, et ainsi la branche du Bouchet, à la fratrie Raoul-Henri (voir ch. 9) avec cette mention (HMEN, p. 110, 136). Il semble qu'aucun autre document ne relie Louis à Raoul et Henri ou à la branche de Valmont.

1550. BnF, ms Baluze 51, f° 358r. '*Ludovicus de Estotevilla, miles dominus de Boscheto*', chevalier seigneur du Bouchet.

sur-Eure de sa famille originaire du Pays d'Auge. Elle est vraisemblablement la fille de Robert de Vieuxpont, seigneur de Courville dans les années 1330 à 1360, et de son épouse Marguerite de Tilly<sup>1551</sup>. Le 27 novembre 1366, Jean de Vieuxpont avoue au roi pour son comté de Chartres les '*chastel et chastellenie*' de Courville, qui comptent parmi leurs vassaux '*madame Jehanne de Vieuxpont, jadis femme feu monsieur Louis d'Estouteville, jadis chevalier, qui en tient la metayrie du Val Joly, le plessis, colombier, estang et vivier, et vingt deux muids de terre ou environ assis en plusieurs pieces*'<sup>1552</sup>. Elle se

---

1551. Le chanoine Hubert donne une généalogie trop souvent contradictoire de cette famille. Roger Durand (note suivante) rattache Jeanne au couple Robert de Vieuxpont et Marguerite de Tilly sans préciser ses raisons. Les fiefs de Beuvron-en-Auge, Beaufour, Saint-Aubin-Lébizay (Calvados, a. Lisieux, c. Mézidon-Canon) passent aux d'Harcourt par le mariage de Jeanne de Tilly avec Philippe d'Harcourt, seigneur de Beuvron en 1386 (HGMH-3, p. 746), qui avoue dès le 5 septembre 1382 la '*seigneurie de Beaufour tenue en baronnie*', à cause de sa femme '*Jehanne de Tilli*' (analyses de Charles VASSEUR, site internet de la Société historique de Lisieux consulté en 2023). On trouve le fief d'Héricourt (rien à voir avec Héricourt-en-Caux), distinct, mais qui s'étend sur les mêmes paroisses, aux mains de Robert II d'E.-Bouchet en 1382, puis dans sa succession en 1395 et par la suite (ci-après et t. 2, ch. 35) : il lui a sans doute été transmis par sa mère Jeanne de Vieuxpont, qui devait le tenir de sa propre mère, Marguerite de Tilly, pour qui il aura été détaché de la baronnie. Il subsiste à Beuvron, au lieu-dit le Haut-d'Héricourt, '*une esplanade rectangulaire aux angles arrondis de 38 x 28 m, ceinturée par un fossé de 6 m d'ouverture, et dotée d'une basse-cour*', dernières traces d'un ouvrage fossoyé disparu (Vincent CARPENTIER, *Les « seigneurs du marais », regard sur l'encadrement des hommes au bord des marais de la Dives (Calvados) : châteaux, maisons fortes, manoirs et prieurés*, dans *Des châteaux et des sources*, Élisabeth LALOU (dir.), Mont-Saint-Aignan, PURH, 2008, p. 237).

1552. Roger DURAND, *Chronologie des premiers seigneurs de Courville : Courville et Vieuxpont*, dans les *Mémoires de la Société archéologique d'Eure-et-Loir*, t. 12, Chartres, 1901, p. 283. Le dénombrement des terres de Jeanne mentionne des lieux-dits actuels de Cour-

remarie à Alard de Barbançon, gouverneur de Blois : la *'noble dame Jehanne de Viespont, dame du Boschet d'Estouteville'*, en est dite veuve le 2 mars 1373/4<sup>1553</sup>.

## Sépulture

Par son testament du 1<sup>er</sup> octobre 1365, Louis élit sépulture dans l'abbatiale Saint-Yved de Braine, nécropole des comtes de Dreux, et confirme la rente de 20 livres consentie aux religieux par ses prédécesseurs<sup>1554</sup>, la famille de Courcelles. La terre de Courcelles-sur-Vesle, jouxtant Braine, dont il a hérité de sa mère (ch. 20), relève des comtes de Dreux et Braine. Les tombes royales de Saint-Yved sont saccagées en 1650 par des pillards lors d'une incursion espagnole en Picardie, mais le mausolée de Louis demeure. Sur une reproduction de sa plate-tombe du Fonds Gaignières restée à l'état d'esquisse, le défunt est représenté les mains jointes en prière, portant au côté gauche épée et écu à son blason, un *burelé au lion rampant*, répété aux angles inférieur droit et supérieur gauche. Le texte de la bordure semble avoir été relevé directement sur le croquis, qui ne sert visiblement que de support :

CI · GIST · MONSIGNEVR · LOYS · DESTOVTEVILLE / CHEVALIER · SIGNEUR · DV · BOCHET · ET · DE · COVRCELLES · QVI · TRESPASSA · LAN · DE · GRACE · MIL · / TROIS · CENS · . . . .  
PREMIER · IOVR / DOV · MOIS · DOCTEMBRE · PRIES POUR ·

---

ville-sur-Eure : le Tronchet, Nouvet, la Garenne-Neuve (IGN, 2023), et bien sûr Vaujoly, où subsiste une imposante ferme seigneuriale du XVI<sup>ème</sup> siècle.

1553. Joseph de CROÿ, *Notices biographiques*, n° 15 : *Alard de Barbançon*, dans les *Mémoires de la Société des sciences et lettres de Loir-et-Cher*, t. 17, Blois, 1907, p. 321.

1554. AD02, H 1018.

Le chevalier paraît avoir testé dans l'urgence, le jour même de sa mort, peut-être consécutive à des blessures reçues au combat. L'autre blason figurant sur le dessin, aux deux autres angles, *dix annelets 3, 3, 3 et 1, barré d'une cotice*, est celui de son épouse Jeanne de Vieuxpont-Courville. Le monument se trouvait *'tout devant l'autel qui est à gauche du cœur et proche la porte du même côté qui entre au cœur'*, précise le manuscrit : une place de choix. Saint-Yved est à nouveau saccagée à la Révolution, et la trace de la tombe se perd. Vers 1825, en plus des monuments identifiés, *'on voyait encore beaucoup d'autres tombes, tant dans la nef que dans les bas-côtés, sans celles qui étaient disparues ; mais elles étaient pour la plupart fort maltraitées, et on ne pouvait plus déchiffrer que quelques mots sans suite sur les épitaphes'*<sup>1556</sup>.

## Blason

Le blason complet de *'Lois d'Estouteville du Bochet'* est *d'Estouteville, 'burelei d'argent et de gueules, a I lion noir rampant'*, brisé d'une *'fleur de lis d'or sur l'espaule du lion'*<sup>1557</sup>. La marque d'une reconnaissance royale, et une façon pour ce chevalier presque anglais, dont le frère aîné a été spolié outre-Manche, de montrer à tous son attachement à la couronne de France alors que la guerre de

---

1555. BnF, ms la 5479, p. 7. Le relevé *sur le vif* de l'inscription plaide en faveur de son exactitude : il semble que Gaignières et ses collaborateurs apportent des *améliorations* à leurs relevés à la mise au propre des dessins (voir note 953).

1556. Stanislas PRIOUX, *Histoire de Braine et de ses environs*, Paris, 1846, p. 324.

1557. Louis DOUËT d'ARCQ (éd.), *Armorial de France de la fin du quatorzième siècle*, Paris, 1859, n° 217. Le manuscrit est daté de 1406, mais beaucoup de personnes nommées ont vécu un demi-siècle plus tôt.

Cent Ans vient de commencer ?

### **Descendance**

En 1365/6, selon une réobligation de la rente de Saint-Yved, les fils de Jeanne et héritiers de Louis sont Robert, '*chevalier seigneur de Courcelles*', et Jean<sup>1558</sup>.

**Robert II d'E.-Bouchet** → t. 2, ch. 35.

**Jean.** *SPC*

Il porte le prénom de son grand-père. Le 23 octobre 1395, Jean d'Estouteville, écuyer, est dit le tuteur des enfants mineurs de feu Robert d'Estouteville, chevalier seigneur du Bouchet, dont il est le frère puîné ; il percevra à ce titre 12 livres par an sur sa terre d'Héricourt en Auge<sup>1559</sup>.

1560

---

1558. AD02, H 1018. *Id.* BnF, ms la 5479, p. 14.

1559. Dom Jacques-Louis LENOIR, Bertrand PÂRIS (éd.), *Mémoriaux de la Chambre des comptes de Normandie (XIV<sup>ème</sup>-XVII<sup>ème</sup> siècles)*, Paris, t. 4, 2010, p. 179. Le document normand (mandement au vicomte d'Auge) ne fait bien sûr pas état des revenus dans le Vendômois.

1560. Le père Anselme ajoute '*Louis d'Estouteville, seigneur de Vaujolis*', et '*Antoine d'Estouteville, seigneur de Vaujolis après son frere, mort sans enfans de Marie Turpin sa femme*' (HGF-8, p. 95), sans préciser ses sources. Pour le premier, il peut s'agir d'une lecture erronée d'un document touchant le sire du Bouchet qualifié de seigneur de Vaujoly, puisqu'il l'est par son mariage. Pour le second, si Anselme ou l'auteur de recherches antérieures a trouvé mention d'un Antoine d'Estouteville seigneur de Vaujoly, cela le rattache à cette branche de la famille sans qu'il soit nécessairement un enfant de Louis et Jeanne. Robert II est adulte en 1366, mais ses enfants connus naissent à partir de 1383, et Jean a pu lui aussi avoir une descendance.